



RCS : VIENNE

Code greffe : 3802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1985 B 00174

Numéro SIREN : 333 798 700

Nom ou dénomination : RHONE-ALPES CHAUDRONNERIE

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2017 sous le numéro de dépôt A2017/004484

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **Vienne**

Dénomination : RHONE-ALPES CHAUDRONNERIE
Adresse : rn 518 la Murière 38540 Heyrieux -FRANCE-

n° de gestion : 1985B00174
n° d'identification : 333 798 700

n° de dépôt : A2017/004484
Date du dépôt : 10/10/2017

Pièce : Décision(s) de l'associé unique du 23/06/2017



619661

619661

4484

RHONE ALPES CHAUDRONNERIE

1008 Route départementale 518 - 38540 HEYRIEUX Tel : 04.78.40.58.59 Fax : 04.78.40.01.53. E mail rhac@wanadoo.fr

SAS Capital de 46 000 Euros - Siret 333 798 700 00014 - APE 2511Z - TVA FR.25.333.798.700.00014.

<http://www.rhonealpeschaudronnerie.fr>



PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 23 JUIN 2017.

L'an deux mille seize,
Le vendredi 23 Juin 2017,
À 10 heures 00,

La société RG ENTREPRENDRE, au capital de 45 760 euros, ayant son siège social 1008 rue du 19 Mars 1962 à HEYRIEUX, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Vienne sous le numéro 430 453 647, représentée par son gérant, Monsieur Gabriel MEREU,

Associé unique de la société RHONE ALPES CHAUDRONNERIE,

En présence de Monsieur Gabriel MEREU, Président non associé de la société,

Et Monsieur Yves Fournand, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec avis de réception en date du 07 Juin 2017, étant présent,

I – A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Gabriel MEREU, Président non associé a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus au siège social, à la disposition du commissaire aux comptes.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016, le rapport de gestion du Président et le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ont été adressés à l'associée unique.

II- A pris les décisions suivantes :

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président,
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,

QUATRIEME DECISION

Monsieur François GUIGNABAUDET, commissaire aux comptes suppléant a cessé son activité.

L'associé unique, la société RG ENTREPRENDRE, 1008 rue du 19 mars 1962, RD 518, 38 540 HEYRIEUX,

Décide de nommer, en application de l'article 23 des statuts de ladite Société, Monsieur Gildas TOLLET, aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Monsieur François GUIGNABAUDET.

Commissaire aux comptes titulaire : Yves FOURNAND, 70, rue Maurice Flandin, 69003 LYON
Commissaire aux comptes suppléant : Gildas TOLLET, Parc Avenue, 598 boulevard Albert Camus, 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE.

Conformément à la loi, leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2018.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Fait à Heyrieux,
Le 23 Juin 2017

SARL RG ENTREPRENDRE

Gabriel MEREU

